



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes

Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisation étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008352

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Boulogne-sur-Mer.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Langues, littératures et civilisation étrangères* (LLCE) proposée par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) comprend trois spécialités : *Allemand*, *Anglais* et *Espagnol*. Lors du prochain contrat, le renouvellement de la spécialité *Allemand* n'est pas demandé.

Chaque spécialité donne le choix entre plusieurs parcours : cinq en *Anglais* et *Espagnol* (CAPES/Recherche, Professorat des écoles, PLP2 Lettres-Langues, Français langue étrangère, Langues et technologies) et deux spécifiques à l'*Anglais* (Arts, culture et médias d'une part, Droit, économie et gestion d'autre part).

Au terme de la certification, les compétences attendues incluent la maîtrise de la langue et une connaissance approfondie de la culture de l'histoire et de la civilisation des pays de la langue étudiée. Outre ces connaissances, la formation développe les qualités d'analyse et de synthèse nécessaires aux métiers annoncés ainsi que la maîtrise des outils informatiques. Les secteurs d'activité visés sont les milieux de l'enseignement, du tourisme, de la culture, de la communication, de la recherche, de l'administration et de la traduction. La plupart du temps une poursuite d'études dans des masters relevant des secteurs visés s'avérera nécessaire pour permettre une insertion dans ces secteurs. En 2012, les effectifs globaux sur l'ensemble des trois années étaient de 133 en *Anglais* et 76 en *Espagnol*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Dans chacune des spécialités proposées (appelées parcours dans le dossier), la formation vise à donner les connaissances nécessaires à la préparation aux métiers de l'enseignement, du tourisme, de la culture, de la communication et de la traduction. Outre donc la maîtrise de la langue, la formation vise à développer des qualités d'analyse, de structuration, d'évaluation. Chaque spécialité offre le choix entre différents parcours.

Les métiers annoncés exigeront néanmoins une poursuite d'études ; comme pour toute licence *LLCE*, la mention n'a en effet pas de véritable ambition de formation professionnelle immédiate.

Les enseignants font connaître la mention en se déplaçant dans les lycées et participent aux journées portes ouvertes (JPO) de l'Université ainsi qu'aux salons régionaux de l'étudiant. Un accueil est assuré durant la semaine d'immersion. Par la suite, des réunions d'information sont régulièrement organisées, certaines animées par d'anciens étudiants.

La formation est assurée sur la base d'une combinaison entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et une faible proportion de travaux pratiques (TP). Les modalités de contrôle des connaissances obéissent aux normes en vigueur. Les volumes horaires globaux correspondent aux attentes institutionnelles : environ 250h pour chacun des six semestres. La première année de licence (L1) accorde une place importante aux compétences additionnelles et transversales (culture générale, expression française...). L'orientation est progressive dans la suite du cursus ; elle laisse la possibilité de changer d'option et de confirmer les choix en troisième année de licence (L3) qui est centrée sur la préprofessionnalisation.

Dès le premier semestre (S1), l'étudiant est amené à réfléchir à son projet professionnel et doit constituer un portefeuille en ce sens. Les différents parcours permettent un complément de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement ou de la culture, ou favorisent une réorientation grâce au parcours *Droit, économie et gestion* dont on regrette l'absence dans la spécialité *Espagnol*. Un stage de quatre semaines est obligatoire en L3, en principe dans un milieu professionnel, sauf pour 20 % des étudiants qui optent vers un séjour linguistique au détriment de la découverte du monde du travail.

Les dispositifs complémentaires effectivement mis en place grâce au Plan réussite en Licence ont permis de réduire le taux d'échec toujours très élevé en particulier en L1, soit environ 50 %. Le taux de réussite en L3 est toutefois d'environ 80 % en *Anglais* comme en *Espagnol*. Après une première semaine d'intégration avec tutorat d'accueil et un test de positionnement à la fin du premier mois des enseignements, des tuteurs étudiants prennent en charge des étudiants originaires des classes défavorisées et titulaires d'un baccalauréat professionnel. En *Anglais*, des colles sont prévues et intégrées dans la maquette ; il serait souhaitable qu'il en allât de même en *Espagnol*. Des ateliers d'orientation pour les étudiants en difficulté, et des parcours d'excellence pour les étudiants à fort potentiel s'ajoutent au dispositif.

Le bilan fait apparaître une diminution des effectifs en *Espagnol* contrairement à l'*Anglais* qui connaît une certaine croissance.

La mobilité internationale est évidemment possible et encouragée. On peut toutefois être surpris du petit nombre d'étudiants profitant des échanges Erasmus (une moyenne annuelle de 14 par année pour les trois spécialités). La proximité géographique de l'Angleterre et de l'Allemagne permet sans doute des visites nombreuses et fréquentes, mais ce ne saurait être le cas de l'*Espagnol*. Si l'assistantat est possible, aucun chiffre n'est donné sur le nombre d'étudiants concernés. Il y a donc là une lacune dans le cadre d'une formation linguistique.

Des dispositifs sont prévus à l'intention des étudiants présentant des contraintes particulières (salariés, sportifs de haut niveau, handicapés...). Quelques étudiants bénéficient chaque année des possibilités offertes dans le cadre de la formation continue.

Des tableaux très complets donnent l'origine géographique et sociale des étudiants, leur répartition par sexe, les baccalauréats obtenus. Si les statistiques de l'Université ne donnent que peu d'informations sur le devenir des diplômés, en dehors des poursuites en master relevant des domaines professionnels visés (enseignement, etc.), l'équipe reste en contact avec d'anciens étudiants qui occupent des emplois très variés et divers exemples sont donnés dans le dossier, certains caractéristiques de la région, chez Eurotunnel par exemple.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement, mais on est surpris de l'absence d'enseignant de rang A dans la spécialité *Espagnol*. Par ailleurs, aucun professionnel extérieur

n'intervient dans la formation. Ce n'est certes pas un handicap majeur dans une mention qui n'est pas directement professionnalisante, mais une ouverture vers le monde du travail serait néanmoins la bienvenue. En ce sens, la mise en place d'un conseil de perfectionnement serait un atout qui permettrait sans doute de proposer des voies vers une insertion professionnelle.

- Points forts :
 - Une structure des enseignements et un contenu de grande qualité.
 - Des stratégies efficaces en faveur de l'aide à la réussite.
 - Une offre variée riche en parcours de professionnalisation.
- Points faibles :
 - La trop faible mobilité internationale pour une *LLCE*.
 - L'absence de professeur en section 14.
 - La diminution des effectifs en *Espagnol*.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Les améliorations envisagées sont propres à renforcer la qualité de la formation, mais il conviendrait de surcroît de renforcer l'internationalisation des formations en insistant très fortement sur la mobilité sortante.

Le devenir des étudiants devrait être l'une des préoccupations principales, qu'il s'agisse de poursuites d'études ou d'insertion dans la vie professionnelle. Afin d'ajuster au mieux les contenus des modules de préprofessionnalisation, la présence d'employeurs potentiels et de maîtres de stage pourrait être envisagée dans l'actuelle commission pédagogique paritaire (enseignants/étudiants) qui se réunit une fois par an et qui deviendrait ainsi un véritable conseil de perfectionnement.

Il est surprenant de constater l'absence d'un enseignant de rang A (section 14) dans la licence d'*Espagnol*, un effort de l'Université serait le bienvenu à ce niveau.



Observations de l'établissement

Licence Mention « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères »

Les membres de l'équipe pédagogique de la Licence LLCE prennent bonne note de l'évaluation des experts de l'AERES et ne peuvent qu'être satisfaits des points forts de la formation, mis en relief par ce rapport. Les recommandations des experts vont être prises en considération par l'équipe pédagogique.

Dans le dossier succinct présenté aux experts, les efforts effectués pour permettre aux étudiants de partir en mobilité n'ont pas été assez valorisés. En effet, en plus des échanges Erasmus tout à fait honorables, les étudiants partent en assistanat (en moyenne 6 par an en LLCE anglais et 2 par an en espagnol) et certains font également un séjour linguistique d'une durée d'un ou deux mois. La carte des partenariats Erasmus avec l'Espagne et le partenariat avec l'Amérique Latine offrent aux étudiants désireux de partir un large choix de destinations. Il est à souligner que cette offre de mobilité s'enrichit d'année en année.

Il n'est pas facile d'obtenir des places Erasmus dans les pays anglophones compte tenu du coût élevé des frais de scolarité (£9000 en Angleterre et 2500€ en Irlande).

L'équipe pédagogique fournit des efforts très importants mais doit faire face à des obstacles non négligeables. En effet, le taux de boursiers est élevé et la plupart des étudiants appartiennent à la première génération au sein de leur famille à faire des études. La région, au passé industriel, n'ayant pas une tradition d'émigration, il n'est pas aisé de mettre en place une mobilité étudiante. Les enseignants doivent faire plus d'efforts qu'ailleurs même si le nombre d'étudiants en mobilité ne semble pas assez élevé.

Enfin pour répondre aux remarques concernant la spécialité Espagnol :

- l'absence de colles, nos effectifs permettent à chaque étudiant de participer oralement lors de chaque TD. La mise en place de colles systématiques ne nous a donc pas semblé indispensable, néanmoins elle peut s'intégrer aux tâches de l'enseignant référent ou responsable du soutien au cas par cas selon les besoins des étudiants.
- la diminution des effectifs : il est un peu trop tôt pour en tirer des conclusions, mais il faut prendre en compte qu'une écrasante majorité de nos étudiants se destinent à l'enseignement (Professeur d'Espagnol ou Professeur des Écoles). L'allongement de la durée des études (niveau Master requis) et la baisse du nombre de postes aux concours entre 2009 et 2012 ont affecté les vocations. On note toutefois plusieurs signes positifs : regain d'inscriptions en MEEF 1, avec retour d'anciens étudiants (18 inscrits à la rentrée 2013) ; et forte attractivité des Emplois d'Avenir Professeur, très demandés en L2 et L3.
- l'absence d'un Parcours Droit, Économie, Gestion : pour les raisons mentionnées ci-dessus, il s'avère que les parcours hors métiers de l'enseignement sont peu choisis. Néanmoins cette spécialisation est prévue dans la maquette pour la rentrée 2014.

Le Président de l'Université du Littoral

Côte d'Opale

